Case
FRC
30.5142

RAPPORT

FAIT

AU CONSEIL

DU DÉPARTEMENT

DE LOT ET GARONNE,

SUR LES MALADIES

CARBONCULAIRES.

RAPPORT

FAIT

AU CONSEIL

DU DÉPARTEMENT DE LOT ET GARONNE,

Sur les Maladies CARBONCULAIRES, auxquelles les Beſtiaux ſont ſujets, principalement dans les années pluvieuſes.

SUIVI

De l'Expoſition des cauſes & ſymptômes de ces maladies, & du Traitement curatif & préſervatif qu'il convient de leur oppoſer.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU CONSEIL DU DÉPARTEMENT.

A AGEN,

Chez la veuve NOUBEL & FILS AÎNÉ, Imprimeur du Département, & Libraires, rue Garonne.

1793.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

RAPPORT

SUR LES MALADIES

CARBONCULAIRES,

Auxquelles les Beſtiaux ſont ſujets, principalement dans les années pluvieuſes.

NOTICE PRÉLIMINAIRE,

Extraite du regiſtre des délibérations du Conſeil du Département de Lot & Garonne.

Séance du 14 décembre 1792, l'an premier de la République françaiſe.

IL a été fait lecture d'une délibération du conſeil-général de la commune d'Agen, revêtue de l'avis du diſtrict, & concernant les précautions à prendre contre une maladie Epizootique, dont les beſtiaux des cantons *d'Agen* & de *Puymirol* paroiſſoient menacés.

Le conſeil du département a d'abord ordonné le

renvoi de ces pièces au comité de commerce & d'agriculture, pour en faire ſon rapport dans la journée du lendemain.

Le renvoi alloit être effectué, lorſqu'un membre a obſervé que ſi l'Epizootie exiſtoit réellement, elle pouvoit faire en peu de temps de grands ravages, & qu'il étoit indiſpenſable de hâter toutes les meſures néceſſaires pour acquérir des renſeignemens ſur cet objet. En conſéquence de cette obſervation, adoptée par l'aſſemblée, le citoyen *Saint-Amans*, préſident, a été nommé pour, en qualité de commiſſaire, vérifier le plutôt poſſible, l'exiſtence de la maladie Epizootique, aviſer au moyen de remédier à cette maladie, ſi elle étoit conſtatée, & faire ſon rapport du tout au conſeil.

Le citoyen *Dorfeuille*, médecin vétérinaire, habitant du Port-Sainte-Marie, ayant été enſuite déſigné pour aſſiſter le préſident dans la commiſſion qui venoit de lui être donnée, il a été dépêché ſur-le-champ un cavalier d'ordonnance audit *Dorfeuille*, afin qu'il ſe rendît le plutôt poſſible à l'invitation du département.

Séance du 17 Décembre.

Le citoyen préſident a rendu compte de ſa miſſion, il a donné des éloges aux lumières du citoyen *Dorfeuille*, & au zèle qu'il avoit manifeſté dans cette occaſion.

Le citoyen *Dorfeuille*, préſent à la ſéance, ayant été remercié par le préſident, au nom du conſeil, de la manière dont il avoit concouru aux vues de l'adminiſtration du département, la fixation de l'indemnité qui lui étoit due pour le dédommager des frais occaſionnés par ſon déplacement, a été renvoyée au directoire.

Le citoyen *Dorfeuille* a témoigné ſa reconnoiſſance au conſeil, & lui a offert de ſe tranſporter au premier ſignal, par-tout où ſes ſervices pourroient être utiles.

Il a été enſuite arrêté que le rapport du préſident ſeroit imprimé, ainſi qu'une inſtruction propre à éclairer les cultivateurs ſur les cauſes, les ſymptômes, & le traitement préſervatif ou curatif des maladies, connues ſous le nom de Charbon, & qui attaquent le plus communément les beſtiaux employés au labourage.

RAPPORT

Fait au Conseil du Département, sur les malalies Carbonculaires des bestiaux.

CITOYENS ADMINISTRATEURS,

Vous avez été instruits le 15 de ce mois, qu'une maladie Epizootique s'étoit déclarée dans le territoire de la municipalité d'Agen; cette nouvelle vous avoit été annoncée par une délibération du conseil-général de la commune, revêtue de l'avis du district; elle avoit ému votre vigilante sollicitude; vous m'avez envoyé, avec le citoyen *Dorfeuille*, pour prendre, sur le local, tous les renseignemens relatifs à cette maladie: je viens vous rendre compte de ma mission.

Nous étant d'abord transportés au-delà du village de *Bonrencontre*, sur les dernières limites de la municipalité d'Agen, au lieu de *Labaou*, où l'on nous avoit dit que l'Epizootie avoit fait des progrès, nous fûmes instruits que le propriétaire du lieu avoit, en effet, perdu un bœuf par cause de maladie; mais d'après le récit qui nous fut fait de la mort précipitée de ce bœuf, d'après le détail des symptômes

qui l'avoient accompagnée, le citoyen *Dorfeuille* jugea qu'elle ne devoit être attribuée qu'aux ſuites d'une indigeſtion.

Raſſurés par ce premier éclairciſſement, ſur les alarmes qui s'étoient répandues dans la municipalité *d'Agen*, nous nous ſerions dès-lors retirés, mais le bruit avoit couru que le foyer de l'Epizootie exiſtoit dans la paroiſſe de *Saint Julien*, ſur le territoire de la municipalité de *Puymirol*; c'en étoit aſſez pour qu'il ne nous fût permis de nous arrêter dans le cours de nos recherches, que quand elles ſeroient épuiſées : nous nous tranſportâmes à *Saint-Julien*.

Arrivés vers deux heures de l'après-midi, dans cette paroiſſe, nous fûmes aboutir chez le forgeron du lieu de *Malbés* : forgeron, qui, comme tous ceux de nos campagnes, traite le plus ſouvent au haſard les beſtiaux malades de ſon territoire. Ce citoyen ne s'étant pas trouvé chez lui, nous nous fîmes indiquer les endroits où l'Epizootie avoit fait des ravages. On nous déſigna le lieu de *Berdoulet* & celui de *Pech-Redon* : nous nous y rendîmes. Il étoit, en effet, mort trois têtes de bétail à *Berdoulet*, & quatre têtes à *Pech-Redon*. Les métayers de ces deux endroits furent conſultés ſur tout ce qui avoit précédé la mort de leurs beſtiaux malades. Ceux de ces beſtiaux qui reſtoient en état de ſanté furent viſités, ainſi que les granges qu'ils habitoient. Le citoyen *Dorfeuille*, dont les

connoiſſances théoriques & pratiques ſur l'art vétérinaire ſont très-étendues, s'aſſura par les récits qui lui furent faits, que les beſtiaux morts, tant à *Pech-Redon* qu'à *Berdoulet*, étoient morts du charbon.

L'art vétérinaire diſtingue trois eſpèces de tumeurs phlegmoneuſes, auxquelles on donne le nom de charbon; le charbon *ſimple*, le *compoſé*, & le *peſtilentiel*.

Le charbon ſimple eſt déterminé par le trop long ſéjour dans des granges mal propres, mal conſtruites & peu aérées, par la mauvaiſe qualité des eaux & des alimens, par la trop grande humidité de l'athmoſphère. Il n'eſt pas contagieux pour l'ordinaire; mais il n'en conſtitue pas moins toujours une maladie grave, & qui exige de prompts ſecours.

Le charbon compliqué eſt plus terrible dans ſes ſymptômes, &, pour l'ordinaire, plus funeſte dans ſes effets. Il ſe communique avec rapidité aux animaux, même aux hommes; c'eſt une vraie fièvre maligne, bien caractériſée aux yeux de l'obſervateur.

Enfin, le *charbon peſtilentiel* eſt l'indice de ce fléau dévaſtateur, ſi redouté, ſi redoutable pour les hommes, pour les animaux, & dont le nom ſeul inſpire l'épouvante.

D'après le détail fourni ce matin par le forgeron de *Malbés*, qui avoit été hier mandé à cet effet, il réſulte bien évidemment que les beſtiaux morts à *Berdoulet* & à *Pech-Redon*, ſont morts du charbon *ſimple*.

La

La topographie du territoire, la malpropreté, la conſtruction vicieuſe des granges que nous avons viſitées, l'humidité habituelle de l'air, depuis pluſieurs mois, & la négligence ou l'inconſidération des propriétaires, ſont, à n'en pas douter, les cauſes réunies des derniers ravages que le charbon ſimple vient d'occaſionner dans la paroiſſe de *Saint-Julien*, où, ſur le rapport du forgeron de *Malbés*, ce charbon ſe manifeſte chaque année.

La topographie du territoire. Le lieu de *Berdoulet* & celui de *Pech-Redon* ſont, à la vérité, ſitués l'un à mi côte, l'autre ſur une colline aſſez élevée, iſolée, & battue par tous les vents ; mais les valons où ſont ſitués les paturages dépendans de ces deux propriétés rurales, ſont parcourus par deux gros ruiſſeaux ſur leſquels ſont bâtis pluſieurs moulins. Ces ruiſſeaux, auxquels ſe réuniſſent des ſources latérales, ſurmontent leurs bords mal entretenus, lorſqu'ils ſont groſſis par les orages ou par les pluies. Les terres de ces valons ſont preſque habituellement inondées; on le remarque à la quantité de joncs & d'herbes aquatiques dont les prairies ſont couvertes. La mauvaiſe qualité des foins que ces prairies produiſent eſt manifeſte, & doit influer beaucoup ſur la ſanté des beſtiaux qui s'en nourriſſent.

La malpropreté, la conſtruction vicieuſe des granges. Celles que nous avons viſitées étoient bâties dans les lieux les plus enfoncés, les plus humides des habita-

tions; ne prenoient jour que par une porte très-baſſe, tournée vers le midi; recéloient des tas d'immondices qui croupiſſoient dans une eau corrompue, & qui exhaloient l'odeur la plus fétide.

La diſpoſition de l'athmoſphère. Cette diſpoſition eſt décidemment humide depuis le commencement de l'année. Au printemps nos blés ont coulé par l'effet des pluies abondantes. Ces pluies ont continué pendant la plus grande partie de l'été & de l'automne : l'hiver paroît ſe diſpoſer à la même température.

La négligence des propriétaires. La négligence des propriétaires ne ſe manifeſte pas ſeulement dans la malpropreté de leurs granges; elle s'étend ſur une partie qui réclame des ſoins plus privilégiés encore de la part des cultivateurs : la nourriture journalière de leurs beſtiaux. Ces beſtiaux pâturent habituellement dans les prairies noyées dont nous avons parlé; ils y paccagent encore dans la ſaiſon où nous ſommes. Nous les y avons vus enfoncés juſqu'à mi-jambe dans la vaſe, dans la boue, & dans l'eau dont la prairie étoit couverte. Bien plus, nous nous ſommes aſſurés que, pendant les autres ſaiſons de l'année, ces beſtiaux paſſoient très-fréquemment les nuits dans ces eſpèces d'étangs, expoſés aux influences malignes d'un ſerein abondant, qui ne peut manquer de leur devenir funeſte.

Or, il eſt aiſé de reconnoître ici le concours des

différentes causes du charbon : toutes les causes qui doivent produire l'abondance des humeurs, le relâchement des solides, la dissolution des fluides & la putréfaction des viscères.

Comme cette tumeur qui doit sans doute le nom qu'elle porte, à l'ardeur brûlante des parties qui l'avoisinent, & à la fièvre dévorante qui l'accompagne, doit être regardée sous le point de vue d'une crise dépuratoire, d'un effort que fait la nature pour se dégager de la matière morbifique ; comme la nature, livrée à elle-même, peu secourue ou contrariée par l'art incertain des forgerons de village, a besoin d'être efficacement aidée dans cette lutte dangereuse, le citoyen *Dorfeuille* a prescrit au forgeron de *Malbés*, un formulaire dont il devra faire usage, si la maladie reparoît dans la paroisse *Saint-Julien*, ou aux environs; il lui a sur-tout recommandé d'engager les propriétaires à désinfecter & à blanchir leurs granges avec l'eau de chaux; il a ajouté à ces instructions, les moyens préservatifs qu'il seroit nécessaire d'employer dans ce territoire humide & fangeux, pour peu que la même maladie vînt à y renouveler ses ravages.

Des observations que nous avons faites, il résulte donc, CITOYENS, qu'aucune maladie Epizootique n'afflige, ainsi qu'on l'avoit redouté, non-seulement la municipalité *d'Agen*, mais la municipalité de *Puymirol*, où l'on disoit être le foyer de la maladie.

Que par conſéquent les alarmes du conſeil-général de la commune *d'Agen*, ne ſont point fondées; & que ſi les précautions qu'il a délibérées ſont l'effet d'une ſurveillance louable, elles ne ſont du moins juſtifiées par aucun danger preſſant.

Que les beſtiaux morts dans la paroiſſe de *Saint-Julien*, municipalité de *Puymirol*, ſont morts, atteints du *charbon ſimple*, maladie *endémique* dans ce territoire, & qui n'eſt point contagieuſe.

Il réſulte enfin des meſures que vous avez priſes dans cette circonſtance, que le citoyen *Dorfeuille* a été à portée de répandre des inſtructions ſalutaires dans un pays où elles pourront être très-utiles à l'avenir, & que vous avez ſignalé votre entrée dans la carrière de l'adminiſtration, par une démarche qui garantit, à tous vos adminiſtrés, la vigilance & l'activité que vous porterez dans tout ce qui peut intéreſſer l'agriculture.

INSTRUCTION

Relative aux ſignes caractériſtiques des maladies Carbonculaires des beſtiaux ; & remèdes curatifs ou préſervatifs, qu'on doit employer contre ces maladies

Par le citoyen J. B. DORFEUILLE, artiſte vétérinaire.

LE charbon *ſimple* des bêtes à groſſe corne, peut être *eſſentiel*, ou *ſymptômatique*, ou *œdémateux*.

Parmi les cauſes qui paroiſſent déterminer ces tumeurs, les unes dérivent de l'intempérie des ſaiſons, les autres de l'inconſidération des Bouviers, ou de leur négligence. En général tout ce qui peut produire la corruption des humeurs, ſupprimer, ou ſuſpendre la tranſpiration, énerver ou relâcher le reſſort de la fibre muſculaire, occaſionne le charbon. Les plus puiſſantes de ces cauſes ſont l'humidité habituelle de l'athmoſphère, les paturages bas, aquatiques, marécageux, la conſommation des foins vaſés, malconditionnés, ou du ſon fermenté, l'uſage im-

modéré des fourrages recueillis dans les prairies artificielles, les eaux bourbeuſes & croupiſſantes, ou chargées de ſélénités, enfin les ſéchereſſes & les chaleurs exceſſives.

Le charbon *eſſentiel* a preſque toujours paru dériver des eaux mal ſaines & chargées de parties hétérogènes, dont les beſtiaux s'étoient habituellement abreuvés; le *ſymptômatique* ſemble devoir être plus généralement attribué à la mauvaiſe nourriture, fournie par les prairies aquatiques, & à tout ce qui tient à l'humidité du local & du climat; enfin, *l'œdémateux* doit plus particulièrement ſon origine à l'intempérie des ſaiſons, & notamment à l'excès des ſéchereſſes & des grandes chaleurs.

Symptômes du charbon eſſentiel.

Les ſymptômes du *charbon eſſentiel* ſont l'abattement des forces, la ſuſpenſion, ou la ceſſation du mouvement dans la partie affectée, ſans cependant que l'animal paroiſſe éprouver aucune douleur. A ces ſignes ſe joignent bientôt un friſſonnement général, une chaleur concentrée, le froid des cornes, des oreilles & des extrémités. Dès le commencement, les animaux ont les yeux fixes & hagards; ils ont le poil hériſſé, le muſeau ſec; ils ſont mornes & immobiles; ils refuſent toute eſpèce d'alimens, tant fluides que ſolides. Vers la fin de la maladie, ils ont les yeux enfoncés, & quelques-uns paroiſſent altérés, mais ces derniers ſont en petit nombre. Alors ſi la tumeur charbonneuſe ne s'eſt pas montrée peu

après les ſymptômes précurſeurs, ainſi qu'il arrive quelques fois, elle ne tarde point à ſe manifeſter ſur la partie du corps de l'animal, qui lui offre une iſſue plus facile. Alors elle paroît ſouvent en pluſieurs endroits à la fois, avec des ſignes de gangrène, même de ſphacèle, & le principe morbifique porte bientôt dans tous les viſcères, la deſtruction & la mort.

Symptômes du charbon ſymptômatique.

Quelques alarmans que ſoient les ſymptômes du charbon *eſſentiel*; quelques rapides & funeſtes que ſoient ſes effets, ceux du charbon *ſymptômatique*, ſont bien plus terribles & plus alarmans, puiſqu'on les voit preſque toujours triompher de l'art vétérinaire. Heureux encore l'artiſte, ſi ne pouvant invoquer avec une entière confiance, aucune reſſource contre cette implacable maladie, il lui reſtoit au moins l'eſpoir de la prévenir! mais telle eſt l'inconcevable rapidité de ſes progrès, que les animaux ſuccombent ſouvent avant d'avoir été reconnus malades; & que lorſque la maladie a été conſtatée dans quelques ſujets, ſix, huit, douze, & vingt-quatre heures au plus, amènent le terme de leur exiſtence. Le rebut caractériſé de tous les alimens, la triſteſſe, la ceſſation de la rumination, le froid aux oreilles, aux cornes, & aux autres extrémités; la ſenſibilité douloureuſe de l'épine du dos & de la partie inférieure de la poîtrine, la dureté de la *panſe*, la ſuſpenſion de toute fonction, l'irrégularité du poulx, tantôt obſcur, tantôt traînant, tantôt élevé; le friſſon

extérieur, la chaleur concentrée, indiquée par l'air expiré; l'accélération du mouvement des flancs; enfin l'apparition des tumeurs qui se montrent au gosier, au poitrail, dans la région des côtes, aux fesses, & toujours sur les parties les plus faibles : tels sont les signes qui accompagnent ordinairement le charbon symptômatique, & qui précèdent toujours de bien peu la mort de l'animal. On n'aura pas de peine à se le persuader. La gangrène & la sphacèle avoient déjà fait de grands progrès; la carie avoit même souvent gagné les os, avant que la tumeur ne se fût manifestée : l'infiltration momentanée du *virus* par cette tumeur venant bientôt à cesser, il se fait un transport subit du dehors au-dedans, & la déstruction instantanée de l'animal, est l'effet d'une métastase foudroyante.

Symptômes du charbon oedémateux.

Le charbon *œdémateux* n'est point annoncé par des signes aussi funestes. Dès l'origine de cette maladie, tout indique qu'elle doit céder aux moyens de l'art, si le traitement qu'il prescrit est employé avec quelque intelligence. Le charbon *œdémateux* se déclare d'abord par l'engorgement des glandes *inguinales* ou *axillaires*, & souvent par celles qui se trouvent placées au-devant de *l'omoplâte* ou aux flancs. Dès l'invasion de la tumeur, elle se montre petite, circonscrite, & dure. Elle grossit ensuite à vue d'œil, le tissu cellulaire des environs s'infiltre d'une matière roussâtre, qui pénètre jusques dans les interfi-

ces

ces des muſcles voiſins : le pouls devient auſſi plus fréquent, ce qui dénote un peu de fièvre. Les animaux malades ſont inquiets, piétinent, changent de place. Ils ont quelquefois une ſoif ardente. Une chaleur ſurnaturelle ſe manifeſte ſur toute l'habitude de leurs corps. Quelques-uns mangent comme de coutume, les autres paroiſſent rebuter les alimens : au ſurplus, tous s'acquittent de leurs fonctions ordinaires.

Traitement curatif du charbon eſſentiel.

Quoique le traitement du charbon eſſentiel, lorſqu'il a ſon ſiége dans l'intérieur, ſoit rarement couronné par le ſuccès, il convient cependant de faire, à cet égard, quelques tentatives. Dans cette vue, on commencera par interroger l'état du pouls. Si les pulſations ſont vigoureuſes, ſi l'animal eſt fort, robuſte, & en bon état, débutez par une ſaignée ordinaire. Répétez-la une ou deux fois, de trois en trois heures, ſelon les circonſtances ; & ſi elle a paru produire un bon effet, frayez une iſſue artificielle à l'humeur morbifique, par le moyen d'un cautère. Faites enſuite avaler à l'animal malade, & de quatre en quatre heures, une chopine de la potion ſuivante. « Prenez une poignée de ſauge, autant » d'abſinthe, ſel de nitre, une once & demi ; faites bouillir le tout dans deux bouteilles d'eau » commune, pendant ſix ou huit minutes ; retirez » du feu, & laiſſez infuſer pendant une heure ; coulez à travers un linge ; ajoutez à la collature quin-

» quina en poudre, cinq gros; camphre en poudre, » trois gros; acide vitriolique, quinze gouttes : par- » tagez en trois priſes, & faites prendre comme il » eſt dit ci-deſſus. » Pendant l'uſage de cette potion, il ne faut point perdre de vue l'animal malade. Faites-le bien étriller & bouchonner, afin de favoriſer la tranſpiration inſenſible, & de prévenir tout engorgement ou ſtagnation dans les tégumens & dans le tiſſu cellulaire : faites-le couvrir avec une couverture de laine, ou une couche de foin, miſe entre deux draps. Palpez-le ſouvent dans toutes les parties du corps, pour vous aſſurer du premier inſtant de l'apparition de la tumeur, ſuppoſé qu'elle doive ſe manifeſter.

Si les tumeurs carbonculaires viennent à paroître, ne perdez pas de temps; faites deux inciſions en croix ſur toute l'étendue de chaque tumeur; relevez les quatre lambeaux de cuir réſultans de cette opération. Extirpez enſuite tout ce qui vous paroîtra gangrené; cautériſez ſans perte de temps, tout le fond de l'ulcère, à l'aide d'un fer rouge, deſtiné à cet effet. Rempliſſez la plaie avec des plumaceaux chargés de l'onguent dont voici la formule. « Pre- » nez *baſilicum*, quatre onces; eſſence de *théré-* » *bentine*, une once; *ſublimé-corroſif*, deux gros : » mêlez le tout. » Quand vous aurez imbibé vos plumaceaux de cet onguent, & que vous les aurez placés dans la plaie, rabattez deſſus ces plumaceaux

les lambeaux du cuir de l'animal, & mettez par-dessus le tout, un dernier plumaceau chargé de même onguent. Si la suppuration vient à s'établir, au lieu de cet onguent, faites usage de celui que vous composerez avec le *basilicum* & le *précipité rouge*: mais lorsque les chairs vous paroîtront belles, servez-vous pour panser l'ulcère, de *thérébentine* mêlée avec des jaunes d'œufs, & un peu d'eau-de-vie.

Si après l'extirpation des chairs gangrenées, vous apperceviez quelque sinus ou clapier, dont vous ne puissiez atteindre le fond sans risquer de couper quelque partie essentielle, ou de faire un trop grand délabrement, ayez recours au cautère actuel, & pansez le fond de la plaie, comme il a été dit ci-dessus.

Quand la suppuration sera bien établie, il faut déterger l'ulcère deux fois par jour, le matin & le soir, avant d'y appliquer des plumaceaux. Vous vous servirez, à cet effet, d'une décoction *d'aigremoine* & de *quinquina*, & vous continuerez d'en faire usage, jusqu'à ce que les chairs & la suppuration vous paroîtront belles.

L'animal doit être tenu à la diette tout le temps qu'il aura la fièvre. Lorsqu'il aura pris la potion ci-dessus prescrite, vous lui ferez avaler une bouteille d'eau blanchie avec le son du froment, dans laquelle on aura fait dissoudre un peu de sel de nitre, versé un peu de vinaigre; enfin, mêlé du *quinquina* en

poudre, si la fièvre est alarmante & l'ulcère envenimé. Lorsqu'il n'y aura que peu ou point de fièvre, lorsque l'ulcère sera de bonne nature, cette dernière boisson pourra être employée seule, & remplacer la potion indiquée au commencement de ce traitement.

Si l'animal paroît constipé, s'il éprouve des difficultés d'uriner, les lavemens émoliens seront très-salutaires.

Du charbon symptômatique

Le charbon *symptômatique* est, ainsi que je l'ai déjà dit, bien plus difficile à guérir que le charbon *essentiel*. Dès que l'animal est atteint de cette maladie, il éprouve une fièvre ardente, accompagnée de frissons & des autres symptômes que j'ai décrit plus haut. Si dans ces circonstances la tumeur charbonneuse tarde à paroître, déterminez-vous, sans perte de temps, à faire une incision au *fanon* de l'animal malade, & vers la pointe du *sternum*, remplissez ensuite la capacité de cette incision, avec un morceau de racine *d'ellébore*, enduite *d'onguent vésicatoire*. Faites enforte que cette racine reste dans l'incision vingt-quatre ou trente-six heures, & toujours jusqu'à ce que l'engorgement ait eu lieu : employez à cet égard, s'il le faut, un point de suture. Et faites prendre à l'animal malade, de quatre en quatre heures, & jusqu'à ce que la tumeur ait paru en dehors, une chopine de la potion suivante. « Prenez une poignée de fleurs de *sureau*, autant de

» *fauge*; faites bouillir le tout pendant cinq minu-
» tes, dans quatre bouteilles d'eau commune; laif-
» fez infuſer juſqu'à ce que la liqueur ſoit refroidie;
» coulez : ajoutez à cette infuſion demi gros de
» *camphre* en poudre, un gros de *quinquina* auſſi
» en poudre, & ſix gouttes *d'alkali fluor.* » Cette potion redonnera de l'énergie aux ſolides, aidera la nature à ſe débarraſſer de la matière morbifique, & pourra déterminer d'heureux efforts qui porteront le *virus* du centre à la circonférence; ſi l'animal eſt altéré, donnez lui de l'eau blanche acidulée.

Si la tumeur ſe manifeſte au-dehors, ſoit par la route artificielle que vous lui avez frayée, ſoit par les ſeules forces de la nature, ſuivez la même méthode que j'ai preſcrite pour le charbon *eſſentiel*.

Du charbon oedémateux.

Le traitement du charbon *œdémateux* eſt bien différent de ceux dont nous venons de nous occuper; les animaux, lorſqu'ils ſont attaqués de ce charbon, n'ont pour la plupart, ainſi que nous l'avons déjà dit, qu'une fièvre légère, accompagnée d'un peu de dégoût, & d'une ſoif extraordinaire. Très-peu périſſent de cette maladie, ſi elle eſt bien traitée; à moins que la tumeur ne ſoit interne, ce qui arrive quelquefois. Alors les ſecours de l'art ſont ſouvent inutiles; & ſans un effort ſur lequel on ne doit pas compter de la part de la nature, il eſt quelques fois difficile de prévenir la mort de l'animal. D'après l'ouverture des victimes de cette maladie, ſans appa-

rition de tumeur externe, on a obſervé que cette tumeur exiſtoit communément, ou aux environs des reins, ou vers les orifices des eſtomacs (1), ou ſur la *plévre*, ou ſur le *médiaſtin*, ou enfin auprès des oreillètes du cœur. Dans cette circonſtance, le ſeton au fanon, enduit d'onguent véſicatoire, produit de bons effets. Il paroît auſſi que l'uſage des *diurétiques* & des *ſudorifiques* pourroit être employé avec avantage pour expulſer le ſuperflu de la ſéroſité du ſang.

Si la tumeur, ou infiltration cellulaire, paroît au-dehors, il ſuffit ſeulement de faire de profondes ſcarifications dans toute l'étendue de la tumeur. Comprimez enſuite la partie bourſouflée, pour procurer l'évacuation de la matière ſéreuſe qui ſurabonde dans le tiſſu cellulaire, & frottez toute cette région avec l'eſſence de *thérébentine*. Si le ſujet eſt en bon état, s'il a de l'embonpoint, il faut faire précéder la ſaignée. Tenez l'animal malade à la demi-diète, & faites lui prendre beaucoup de boiſſons aci-

(1) Les Zootomiſtes diſtinguent quatre eſtomacs ou viſcères, par leſquels s'opèrent la déglutition & la digeſtion dans les animaux ruminans : *la panſe*, *le bonnet*, *le feuillet* & *la caillète*. Il paroît cependant que ces viſcères peuvent être regardés plutôt comme des portions d'eſtomac, que comme autant d'eſtomacs particuliers. *Daubenton* a très-bien décrit leurs différentes fonctions dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris.

dulées. Les lavemens ſont auſſi indiqués ſi le ventre eſt pareſſeux, & ſi les urines ſont rares. La fièvre vient-elle à paroître? Faites obſerver la diète, & mettez un peu de *camphre* dans les boiſſons.

Il eſt bon d'obſerver que dans cette eſpèce de charbon, les grands délabremens ſont inutiles, à moins qu'il n'y eût un *bourbillon* ou noyau dans le centre de la tumeur, ou que quelque glande ne fût obſtruée. Alors il faut enlever ſimplement ou la glande ou le bourbillon, & ſe garder d'employer le *cautère actuel*. Quant au traitement de l'ulcère, uſez de la méthode preſcrite pour celui du charbon eſſentiel.

Remèdes préſervatifs contre les maladies carbonculaires.

Les moyens préſervatifs qu'on peut employer pour garantir les beſtiaux de ces maladies déſaſtreuſes, ſont en partie indiqués par les cauſes qui les occaſionnent. On voit ſuffiſamment, par l'énumération de ces cauſes, que le bétail ne doit point être habituellement expoſé à l'intempérie de l'air, aux viciſſitudes de l'athmoſphère; que les granges doivent être aérées, & nettoyées avec ſoin; qu'on ne doit, que le moins poſſible, faire paccager dans les terrains gras, marécageux, & ſur-tout hors de la ſaiſon; qu'il eſt eſſentiel de ne nourrir les beſtiaux qu'avec des fourrages & des alimens de la meilleure qualité; qu'on doit examiner ſoigneuſement la nature des eaux dont ils s'abreuvent; qu'on doit les empêcher de communiquer avec les troupeaux

dans lesquels le charbon se seroit menifesté; enfin qu'il est prudent que les individus morts de cette maladie soient enterrés très-profondement, & sans que les propriétaires se permettent de faire procéder au dépouillement des cuirs. A ces précautions générales, nous allons en ajouter d'autres auxquelles le cultivateur devra recourir, si quelque maladie carbonculaire s'est déclarée dans sa grange, ou aux environs.

S'il arrive que dans une grange quelques bestiaux soient attaqués du charbon, il convient d'abord de séparer les animaux malades de ceux qui sont encore sains (1). Ensuite on se hâtera de nettoyer la grange, & d'en enlever tout le fumier, & toutes les ordures. On lavera, avec de l'eau de chaux, les crêches, les rateliers, les murs, & généralement tout ce qui auroit touché, ou pu toucher, les bestiaux malades. On parfumera ces mêmes granges avec l'évaporation du vinaigre, dans lequel on aura fait macérer des baies de genièvre (2). Les animaux encore sains doivent

(1) Lorsqu'on sera obligé de séparer les bestiaux d'une même grange, il faut prendre garde de ne point commettre une faute grossière, dans laquelle on n'est tombé que trop souvent dans de semblables circonstances. Ce ne sont point les animaux malades qui doivent sortir de la grange, ce sont au contraire ceux qui se portent bien, pour les dérober à la contagion, si elle existe.

(2) Un autre moyen très-efficace de désinfecter une

être

être saignés à la jugulaire ; & le lendemain de cette opération, vous devez faire avaler à chacun, une chopine de la potion suivante : « Prenez deux bouteilles de bon vinaigre, ajoutez-y deux onces *d'assa-fœtida*, & autant de gomme *ammoniac* ; faites légèrement bouillir jusqu'à ce que les gommes soient fondues ; coulez ensuite & partagez en quatre prises, pour les animaux de moyen âge, & de moyenne taille : augmentez la dose pour les plus grands & les plus forts ; diminuez la pour les plus petits, les plus foibles, & pour les vâches. Il seroit à propos de répéter cette potion tous les huit jours, si le charbon continuoit ses ravages dans le canton. Le *seton* seroit aussi d'une très-grande utilité. Placez-le toujours au *fanon* : c'est l'endroit le plus commode & le plus à portée des viscères dont il convient d'éloigner l'humeur morbifique. Enfin, si vous soupçonnez que l'eau dont vos bestiaux s'abreuvent soit de mauvaise qualité, mêlez du son à celles dont ils doivent faire usage, ou faites-y dissoudre du sel marin.

Tels sont les moyens préservatifs que nous avons presque toujours employés, avec succès, contre les

---

grange, est de faire chauffer du sel marin sur une pelle à feu, & de verser ensuite peu à peu de l'acide vitriolique sur cette pelle, qu'on promenera dans toute l'étendue de la grange. La vapeur, produite par ce mêlange, est excellente pour neutraliser les miasmes dont les murs peuvent être impregnés.

864

maladies carbonculaires ; principalement contre le charbon *ſymptômatique*, qui ſe montre le plus commun & le plus dangereux dans le département. Nous ne pouvons nous empêcher de recommander aux cultivateurs ce traitement *prophilactique*, à l'aide duquel nous avons conſtamment ſauvé la plus grande partie des beſtiaux commis à nos ſoins.

F I N.